

Régularisation des aides coûts fixes

A JOUR LE 9 MAI 2022

RÉSULTAT NET COÛTS FIXES \leq EBE COÛTS FIXES

Absence d'aide excédentaire

RÉSULTAT NET COÛTS FIXES $>$ EBE COÛTS FIXES

Résultat net coûts fixes $>$ 0

Aide excédentaire =
aide coûts fixes
perçue

Résultat net coûts fixes $<$ 0

Aide coûts fixes $>$ 70% résultat
net coûts fixes négatif

Aide excédentaire = différence
entre ces 2 montants

Aide coûts fixes \leq 70% résultat
net coûts fixes négatif

Absence d'aide
excédentaire

Taux porté à 90% du résultat net coûts fixes pour les petites entreprises

Résultat net coûts fixes et EBE coûts fixes appréciés sur la période au titre de laquelle une aide coûts fixes a été perçue

Attestation de l'EC et formulaire de calcul à transmettre à la DGFIP dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes

Formulaire de calcul sur impots.gouv.fr